

MARTIN-GILIS Christiane

Cruis, le 30 juin 2020

[REDACTED]  
[REDACTED]  
04230 CRUIS

[REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]

MAIRIE CRUIS  
Place du village

04230 CRUIS

**OBJET** : Circulation D951

Monsieur le Maire,  
Mesdames, Messieurs les membres du conseil municipal,

Depuis plusieurs années, à maintes reprises, je réclame une sécurisation de l'accès à la départementale D951 au niveau du chemin des granges de Bourres.

Pour mémoire, la semaine qui a précédé les élections municipales de **2014**, plus précisément le 21 mars (un agenda archivé est très utile), je me suis entretenue personnellement avec Monsieur le Maire à ce sujet. Je lui ai fait part des risques d'accidents graves encourus par les occupants des véhicules nombreux qui accèdent à la D951 à cet endroit.

En effet, quelques jours auparavant, mon véhicule avait failli être percuté par un motard qui arrivait à vive allure de ma gauche (Mallefougasse-Augès) – pour rappel la vitesse était limitée à 90 km/h. Et ce n'est qu'un exemple !

Monsieur le Maire m'avait certifié que la sécurisation de la circulation dans le village était une de ses priorités et qu'il s'engageait personnellement à faire aboutir ma demande. A ce jour, rien n'a été fait et les risques d'accidents sont accentués par l'augmentation du trafic.

Nous voici en **2020**, à l'aube d'une nouvelle mandature, pouvons-nous espérer que nos élus prendront à-bras-le-corps ce problème sensible qu'est la circulation dans notre village ?

Pourquoi ne pas envisager de déplacer les panneaux d'agglomération entrée/sortie comme l'ont fait de façon judicieuse les communes de Saint Etienne les Orgues ou Mallefougasse-Augès ? Actuellement, les véhicules qui arrivent de Mallefougasse-Augès roulent à 80 km/h et au panneau Cruis (environ 200m après le chemin des granges de Bourres) doivent réduire leur vitesse à 50 km/h puis quelques mètres plus loin à 30km/h. Faudra-t-il un accident grave pour que les choses bougent ?

Je vous remercie de bien vouloir répondre à ce courrier et vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs, mes sincères salutations.